

Notice descriptive

Implantation :

La construction sera implantée à l'angle Nord-Est du terrain, ceci pour une bonne harmonie esthétique et une intégration dans son ensemble.

Aménagement extérieur :

L'entrée du terrain se situe côté Nord-Est

Un parking est aménagé devant le bâtiment, permettant de stationner les véhicules des visiteurs.

Les aménagements existants du terrain ne seront pas modifiés

Insertion dans le site :

Côté Nord du terrain se trouve l'accès du lotissement « L'Orée du Village »
Côté Est, Sud et Ouest se trouvent d'autres habitations

A travers ce projet, les choix architecturaux ont été faits dans un souci d'intégration optimal pour le paysage et les constructions environnantes